

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mc
t***13192594***

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le

11 DEC. 2013

Pr. Le Greffier
Greffier

N° d'entreprise : 0422.134.397

Dénomination

(en entier) : **Piette - Lemille**

(en abrégé) :

Forme juridique : SA

Siège : Rue des Deux-Puissances 76a 5190 JEMEPPE-SUR-SAMBRE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination du commissaire

Extrait de la délibération de l'assemblée générale du 25 juillet 2013.

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, la nomination aux fonctions de commissaire pour une durée de trois ans (exercice comptable 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015), la société civile Christophe REMON & Co ayant adopté la forme d'une SPRL représentée par Monsieur Christophe REMON, réviseur d'Entreprises.

Les émoluments du commissaire sont fixés à 4.528 € indexés plus les cotisations y afférentes dues à la TVA.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2014-2015.

F.D.I. Group Scs - Administrateur délégué
Piette Jean-Paul - représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/12/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature